

ALGER

Extract of Alger républicain

Alger républicain

<http://www.alger-republicain.com/La-greve-des-350-travailleurs-de-d.html>

La grève des 350 travailleurs de d'ArcelorMittal, Pipes and Tubes (Ampta), ex-unité Tuberie sans soudure (TSS) d'El Hadjar à Annaba, se poursuit

Publication date: mercredi 19 août 2015

- Luttés sociales en Algérie -

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

Suite à l'échec des négociations, les travailleurs avaient lancé leur grève le 29 avril dernier pour amener leur employeur, ArcelorMittal à leur accorder une augmentation de salaires de 4 000 DA et à revaloriser certaines primes. ArcelorMittal a rejeté leurs revendications arguant que la situation financière de l'usine ne le permettait pas. Ce qui ne l'a pas empêché d'augmenter les salaires des cadres et gestionnaires de 7 à 12 000 DA.

Cette attitude discriminatoire a mis le feu aux poudres. D'autant plus que depuis la prise de possession par la multinationale de 70% du capital de l'usine TSS en 2006, la situation salariale était restée figée.

Au lieu d'examiner leurs revendications, la direction de ArcelorMittal a suspendu de leurs fonctions, Lotfi Farah, le secrétaire général de la section syndicale et Abdelghani Atil, leur représentant au conseil de participation.

Loin de les intimider, ces décisions arbitraires et la suspension du versement de leurs salaires, ont eu pour résultat de souder les travailleurs, de renforcer leur détermination à maintenir leur action de protestation, affichant une unité impressionnante autour de leurs représentants.

La situation s'est dégradée depuis le début du mois d'août devant le refus obstiné de la direction de donner suite à leurs revendications au point que les grévistes ont fait appel à la solidarité des 5 000 travailleurs de l'ensemble du complexe sidérurgique dont l'unité faisait partie intégrante depuis sa création à l'époque de l'industrialisation du pays, mais dont elle avait été séparée par suite des diverses opérations absurdes de restructuration de l'ère Chadli et ensuite de la privatisation en 2001 d'El Hadjar. Révoltés par tant de mépris, des groupes de travailleurs ont tenté de bloquer l'accès aux travailleurs du haut-fourneau du complexe sidérurgique. Ce qui a fourni le prétexte à la direction pour faire appel à la gendarmerie.

Le secrétaire général du syndicat d'entreprise d'ArcelorMittal Algeria (AMA), Amouri Noureddine, n'a pas trouvé mieux à faire, face à cette évolution, que de rédiger une motion de soutien à l'employeur au lieu d'exprimer sa solidarité avec les travailleurs de la tuberie. Ce qui a indigné les travailleurs et les syndicalistes. En réaction à sa position, il a été immédiatement démis de ses fonctions par une AG extraordinaire du conseil syndical et remplacé par un syndicaliste naguère évincé par l'Union de Wilaya. Mais Amouri Noureddine refuse de reconnaître la légalité de cette décision. Il dénie toute représentativité à la majorité qui l'a pris allant jusqu'à l'accuser d'avoir commis des faux.

De peur de perdre un appui de nature à donner auprès des autorités et de la justice un semblant de légalité « syndicale » à ses mesures, face à l'expression de la solidarité des travailleurs des autres unités industrielles, la direction générale de l'AMA s'est lancée dans une dangereuse escalade. Prononçant le licenciement de Lotfi Farah et de Abdelghani Atil, elle les a d'autorité et en contradiction avec les lois sociales « déchus » de leur qualité de représentants des travailleurs. Elle a ordonné aux agents de sécurité de leur interdire l'accès à l'usine. Bref elle leur interdit de parler au nom des travailleurs !

Fort du silence des autorités et de l'appareil syndical de la région, la direction générale a rendu public un communiqué chargé de menaces pour dissuader tout travailleur de l'ensemble du complexe sidérurgique de manifester son soutien à ses camarades d'Ampta. « Tout travailleur qui prendra part à ce groupement ou à tout autre acte illégal fera l'objet de mesures disciplinaires prévues par le règlement intérieur, est-il dit dans ce communiqué ... les meneurs, les suiveurs et les auteurs de tels actes seront sanctionnés, conformément aux dispositions du règlement intérieur de la société, et seront poursuivis devant la justice conformément à la loi ». (Algérie Presse Service du 11 août)

Selon le communiqué, sept plaintes ont été déposées au niveau du tribunal d'El Hadjar par la direction générale de l'AMPTA, dans le cadre de cette affaire. (APS)

« C'est pour ces raisons que le secrétaire général du syndicat et le président du comité de participation ont été licenciés et, de ce fait, ne sont plus habilités à représenter les travailleurs car aucune relation de travail ne les lie à l'entreprise, cette décision est irrévocable », ajoute le même communiqué, soulignant que « le staff de la direction de la société reste ouvert à toute discussion allant dans le sens d'une reprise du travail pour reprendre le chemin de la croissance en passant par la mise en place d'un plan de stabilité nécessaire au développement de la société ».

Joignant le geste à la parole, elle a commencé par une mesure qui se veut exemplaire en suspendant de ses fonctions le nouveau secrétaire général désigné par l'AG extraordinaire du conseil syndical de l'entreprise.

Il est facile de réprimer les travailleurs qui défendent le droit de gagner leur pain dignement.

Il est facile aussi de laisser avec désinvolture le complexe sidérurgique, fleuron de l'industrialisation de l'Algérie, s'enfoncer dans une spirale de problèmes depuis son affaiblissement lors des restructurations des années 1980 sous la direction de Hamid « la science », son sabotage par les autorités après la première crise pétrolière de 1986, les « réformes » de Hamrouche, son asphyxie avec l'ouverture sauvage des importations de rond à béton aux affairistes sans scrupule à l'image de Rebrab, importations qui ont coûté infiniment plus au pays que ce qui aurait été dépensé pour la rénovation au moment opportun des ateliers d'El Hadjar et de son haut fourneau. Rien n'a été plus facile que d'organiser une cabale judiciaire consistant à jetant arbitrairement en prison sous le régime de la « détention préventive » (sic) durant 4 ans les principaux cadres de l'entreprise avant de les libérer, faute d'avancer la moindre preuve à l'appui des accusations montées de toutes pièces. On connaît la suite de ce feuilleton antinational : la vente de 70% du capital du complexe et des mines de l'Ouenza et de Boukhadra, au profit de Mittal pour un prix symbolique de 20 millions de dollars, payable en 10 ans, vente assortie de divers cadeaux fiscaux et de subventions publiques qui étaient refusé à l'entreprise nationale avant sa privatisation !

Puis cette décision de Sonatrach, en 2009, sous la direction de Khelil de rayer l'ex TSS de la liste de ses fournisseurs de canalisation au profit d'intermédiaires libanais et chinois. La liste est longue des crimes commis contre l'économie algérienne.

Au regard de toutes ces forfaitures des dirigeants du pays, la grève des travailleurs de l'ex-TSS est plus que légitime. C'est leur devoir de tirer la sonnette d'alarme. Devant le marasme et l'absence de réalisation des investissements promis par Mittal, les représentants des travailleurs non compromis dans les magouilles du sinistre Menadi « syndicaliste-maison » ont le mieux défendu l'intérêt national. Ils n'avaient pas cessé de réclamer la renationalisation de l'ensemble des infrastructures sidérurgiques et métallurgiques créées à El-Hadjar du temps de la SNS.

C.P.